

PRÉFACE

L'ouvrage que j'ai le plaisir de préfacer porte sur une question épineuse de la pratique juridictionnelle relative à la délimitation des espaces maritimes, à savoir la protection des intérêts juridiques des États tiers à l'instance. En fait, la problématique abordée est plus vaste car il est également question de la manière dont la simple présence des tiers impacte le contentieux de délimitation maritime lorsqu'il s'agit, par exemple, de tenir compte ou non de la configuration géographique régionale ou de circonscrire la zone pertinente aux fins de délimiter.

Ces questions ont été obscurcies par une jurisprudence changeante et parfois contradictoire. Au point de vue doctrinal, on ne peut pas dire que le sujet soit en friche. Toutefois, l'auteur l'aborde de manière intégrale et originale ce qui fait de son œuvre l'étude la plus complète en la matière. En effet, M. Palestini ne s'est pas contenté de passer en revue uniquement la jurisprudence et la doctrine pertinentes, mais a également étudié et analysé la position des États et ce, surtout au travers d'un examen minutieux des pièces écrites et des plaidoiries. C'est dire de l'énorme travail de recherche entrepris. C'est à partir de cette solide base empirique que l'auteur propose une réflexion personnelle poussée sur chacun des aspects en présence.

Cet excellent ouvrage remet en question l'idée assez répandue selon laquelle, après l'adoption et l'application de la méthode de délimitation en trois étapes, la jurisprudence en matière de délimitations maritimes a retrouvé une certaine prévisibilité. Cette remise en question générale est encore davantage applicable à la manière dont les tiers sont traités dans le contentieux de délimitation maritime. Comme l'œuvre de M. Palestini le démontre de manière convaincante, de larges zones d'ombre restent quant à la manière dont la présence des tiers et leurs droits sont pris en considération dans le contentieux.

La thèse est divisée en deux parties, chacune comprenant deux chapitres. La première partie a trait à la situation du tiers par rapport à une procédure juridictionnelle de délimitation maritime dans ses différents aspects. La deuxième partie examine ce que le tiers peut faire dans cette procédure. L'accent

est mis sur l'intervention des tiers sur la base de l'article 62 du Statut de la Cour. M. Palestini examine de manière critique la jurisprudence, les stratégies des tiers présents et absents, l'impact des décisions sur les délimitations pendantes et sur les rapports de voisinage. Cela est fait d'une manière élégante et bien réfléchie. Ses conclusions sur la question de l'intervention des tiers, qui trouvent dans le contentieux de délimitation maritime leur espace naturel, peuvent s'appliquer aux interventions sur la base de l'article 62 du Statut quel que soit l'objet du différend.

En fait, M. Palestini plaide pour une rupture avec le bilatéralisme qui caractérise le règlement juridictionnel international traditionnel. L'auteur s'insurge quant au traitement différent attribué à l'intérêt d'un tiers pour l'interprétation d'un traité multilatéral, qui tomberait sous le coup de l'article 63 du Statut de la Cour, et le même intérêt lorsqu'il concerne une règle coutumière, qui par la force des choses peut uniquement être invoquée à travers l'article 62 avec le résultat négatif que l'on peut prévoir. Que l'on suive ou non l'auteur dans son avis, il a le mérite de marquer des insuffisances normatives dans la procédure internationale ou des interprétations quelque peu timorées des règles existantes. Cela est fait en reliant des aspects concrets de la problématique traitée à des questions plus générales qui dépassent le cadre strict de la délimitation maritime.

Un autre aspect très important de l'ouvrage est l'examen de ce que l'auteur décrit de manière élégante comme étant « la relativité de l'effet relatif de la chose jugée ». Le texte laisse transparaître un brin critique à cette soi-disant relativité. Pour l'auteur, il y a une contradiction entre l'effet relatif des traités de délimitation et l'effet qui serait dans la pratique « absolu » des décisions juridictionnelles.

Nous sommes en présence d'un texte d'une grande maturité intellectuelle. L'auteur fait preuve d'une vaste connaissance du droit international, ainsi que d'une maîtrise extraordinaire de la jurisprudence, de la pratique et de la doctrine. Il faut saluer les connaissances linguistiques de M. Palestini, qui lui ont permis de consulter une littérature dans de nombreuses langues, fait malheureusement de moins en moins fréquent, tant l'unilinguisme anglais prévaut de plus en plus dans la production académique en droit international. Le texte est très bien écrit et sa lecture aisée. Les croquis, dont nombreux sont originaux de l'auteur, sont d'une qualité extrême et d'une grande utilité.

Nous sommes ici en présence d'un texte marquant dans le domaine considéré. Il deviendra sans aucun doute un ouvrage

indispensable pour tous ceux et toutes celles qui s'intéressent non seulement aux questions de délimitation maritime mais aussi à la place des tiers dans le contentieux international en général. L'ouvrage que vous avez entre vos mains ou à l'écran est sans conteste l'ouvrage de référence en la matière.

Genève, le 9 février 2020

Marcelo G. Kohen
Professeur de droit international à l'Institut
de hautes études internationales
et du développement de Genève